

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b> <i>Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)</i>	Révision :
	<b>INJEXION 5 DIESEL</b>	Date : 26/05/2014
		Remplace :

## SECTION 1

### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification du produit

Nom commercial **IDA2 - Injexion 5 Diesel**

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Nettoyant circuit de carburant diesel, chambre de combustion, injecteur et soupapes.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / Fabricant: SODITEN SAS  
ZA Les Marchais  
28 480 LUIGNY Cedex

Contact pour information: Tél : 02 37 29 50 50  
Fax : 02 37 29 55 00

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

112 (Europe)

Se référer aux numéros d'appel d'urgence de l'organisme agréé ou du centre anti-poison du pays.

## SECTION 2

### IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### 2.1.1 Classification selon la réglementation CE n°1272/2008 [CLP]

Danger pour le milieu aquatique (Aquatic Chronic 3) – H412

##### 2.1.2 Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R44

R52/53

R66

#### 2.2 Eléments d'étiquetage

##### 2.2.1 Etiquetage selon la réglementation CE n°1272/2008

Etiquette de danger: Aucune

Mention d'avertissement : Aucune

Mentions de danger :

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence :

P273 Eviter le rejet dans l'environnement

P501 Eliminer le contenu/le récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### 2.2.2 Etiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

L'étiquette de danger n'est pas requise.

Phrases R :

- R44 Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée  
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrases S :

- S37 Porter des gants appropriés  
S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / de la fiche de données de sécurité.  
S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

### 2.3 Autres dangers

Non classé inflammable mais peut brûler.

## SECTION 3

### COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les composants dangereux et leurs dangers sont issus des fiches de données de sécurité des fabricants des mélanges de base. Seule la classification des mélanges de base a été prise en compte dans la classification du mélange final.

#### 3.1 Composants dangereux selon l'ordonnance CE n°1272/2008

Nom	CAS-No.	EC-No.	Poids %	Symbole	Mentions de danger
Nitrate de 2-ethylhexyl <sup>1</sup>	27247-96-7	248-363-6	5 – 24 %	Acute Tox. 4 Aquatic Chronic 2	H302, H312, H332 H411

<sup>1</sup> Substance non décrite dans l'annexe VI de la directive communautaire 1272/300/CE, Partie 3

#### 3.2 Composants dangereux selon la directive 1999/45/CE et l'ordonnance CE n°1272/2008

Nom	CAS-No.	EC-No.	Poids %	Symbole	Phrases de risque
Nitrate de 2-ethylhexyl <sup>1</sup>	27247-96-7	248-363-6	5 – 24 %	N Xn	R51/53 R20/21/22 R44, R66

<sup>1</sup> Substance non décrite dans l'annexe VI de la directive communautaire 1272/300/CE, Partie 3

Voir la Section 16 pour le texte intégral des symboles mentionnés dans cette section.

#### 3.3 Autres composants

Nom	CAS-No.	EC-No.	Poids %
Huile minérale hautement raffinée <sup>1</sup>	-	-	80 – 100%

<sup>1</sup> Le mélange contient des huiles minérales hautement raffinée contenant moins de 3% m/m de DMSO, conformément à la norme IP346

## SECTION 4 PREMIERS SECOURS

### 4.1 Conseils généraux

Montrer cette fiche de sécurité au(x) médecin(s).

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente, ni nourriture, ni boisson.

### 4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

#### 4.2.1 Inhalation

Se déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

#### 4.2.2 Contact avec la peau

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, appeler un médecin. Retirer les vêtements souillés et les laver avant réutilisation.

#### 4.2.3 Contact avec les yeux

Rincer soigneusement avec de l'eau pendant 20 minutes ou jusqu'à élimination de la substance chimique. Si l'irritation persiste, consulter un spécialiste.

#### 4.2.4 Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche uniquement avec de l'eau puis boire de l'eau.

Dans tous les cas, appeler un médecin immédiatement.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les accidents, les blessures et l'environnement.

Symptômes Les signes et symptômes de l'acné / la folliculite peuvent inclure la formation de pustules noires et de points rouges sur la peau aux endroits exposés. L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou diarrhée.

Nature du danger Pas de donnée disponible

Traitement Traiter selon les symptômes.

## SECTION 5 MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

- **Agent recommandé** : mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés uniquement pour les incendies de faible ampleur.
- **Agent contre-indiqué** : jet d'eau

## 5.2 Risques particuliers

Le nitrate d'alkyl contenu dans ce produit peut subir une réaction exothermique auto-accélération s'il est chauffé à plus de 100°C.

Produits de décomposition : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, composés organiques et non-organiques non identifiés.

## 5.3 Conseils aux pompiers

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos.

Porter une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (EN469).

## 5.4 Autres indications

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone d'incendie.

# SECTION 6

## MESURE À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Protection individuelle, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation appropriée et/ou porter une protection respiratoire suffisante

Éliminer les sources d'inflammation

Prévenir tout contact avec la peau ou les yeux.

Eloigner les personnes non protégées.

Veuillez consulter les informations figurant en 4.

### 6.2 Protection pour l'environnement

Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

Ne pas contaminer les nappes phréatiques avec les substances chimiques (égouts, rivières, caniveaux, fossés, étendues d'eau ...) ainsi que le sol.

Alerter éventuellement le voisinage.

Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et pour l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Absorber avec un produit absorbant (argile, sable, terre ou autre) et évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la législation en vigueur.

### 6.4 Autres indications

Éliminer le produit renversé et nettoyer immédiatement.

# SECTION 7

## MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans un lieu bien ventilé, à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer

De grandes quantités (> 100 l) doivent être manipulées dans des locaux prévus à cet effet (électricité et matériel EX, mesures contre la formation d'électricité statique, bacs de rétention, etc.).

Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Eviter l'inhalation des vapeurs et/ou brouillard.

Suivre les instructions fournies par le fabricant.

Conserver les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

### 7.2 Conditions de stockage sûr y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans des récipients étanches, à l'écart de toute source d'ignition, dans un endroit frais et ventilé.

Stocker à température ambiante (maximum de 40°C).

De grandes quantités (> 100 l) doivent être stockées dans des locaux prévus à cet effet (électricité et matériel EX, mesures contre la formation d'électricité statique, bacs de rétention, etc.)

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui auquel le produit est destiné.

Les conteneurs en polyéthylène ne doivent pas être exposés à des températures élevées à cause du risque de déformation possible.

## SECTION 8

### CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Mesures techniques :

Non disponible

Valeur limite au poste de travail :

Non disponible

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Privilégier les mesures d'ordre technique et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles. Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit. Assurer l'entretien approprié de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition (équipement de protection personnelle, ventilation par aspiration...). Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle telles que le lavage des mains après manipulation. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer tout contaminant. Veiller au bon entretien des locaux.

#### 8.3 Equipement de protection individuelle

Porter des vêtements de protection pour produits chimiques. Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

- Protection respiratoire: Aucune dans des conditions normales d'utilisation (ventilation adaptée)
- Protection des mains: Gants résistants aux solvants répondant à la norme européenne EN374
- Protection des yeux: Lunettes de sécurité
- Protection de la peau: Vêtements de travail appropriés (coton...)

#### 8.4 Contrôles de l'exposition de l'environnement

Eviter de polluer les canalisations et les nappes phréatiques avec les substances chimiques.

## SECTION 9

### PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Information générale

Aspect :

Forme	Couleur	Odeur
Liquide	Bleu	Légère odeur d'hydrocarbure

#### 9.2 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

pH	:	pas d'information disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	> 280 °C
Point d'éclair	:	170 °C
Inflammabilité	:	pas d'information disponible
Danger d'explosion	:	pas d'information disponible
Propriétés comburantes	:	pas d'information disponible
Pression de vapeur	:	pas d'information disponible
Densité	:	0.903 g/ml (20 °C)
Solubilité	:	peu soluble dans l'eau
Coefficient de partage	:	pas d'information disponible

#### 9.3 Autres informations

Aucune

## SECTION 10

### STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1. Réactivité

Pas de données disponibles.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions ambiantes standard.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Matières à éviter : oxydants puissants

#### 10.4. Conditions à éviter

Température > 50°C et lumière solaire directe

#### 10.5. Matières à éviter

Oxydants puissants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.

## SECTION 11

### INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Des données toxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessous concerne le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

### **Toxicité aiguë**

Estimé faiblement toxique

Nitrate de 2-ethylhexyl

Orale : LD50 (rat) > 10'000 mg/kg. L'ingestion peut provoquer une vasodilatation entraînant une réduction de la tension artérielle ainsi que d'autres effets cardiovasculaires. Symptômes : maux de tête, étourdissements, fatigue, palpitations cardiaques, perte de connaissance.

Cutanée : LD50 (lapin) > 5'000 mg/kg. L'absorption peut provoquer une vasodilatation entraînant une réduction de la tension artérielle ainsi que d'autres effets cardiovasculaires. Symptômes : maux de tête, étourdissements, fatigue, palpitations cardiaques, perte de connaissance.

Inhalation : CL50 (rat, 4 heures) > 50 mg/l. L'inhalation peut provoquer une vasodilatation entraînant une réduction de la tension artérielle ainsi que d'autres effets cardiovasculaires. Symptômes : maux de tête, étourdissements, fatigue, palpitations cardiaques, perte de connaissance.

### **Corrosion cutanée / Irritation cutanée**

Possibilité d'irritation légère. Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un nettoyage correct peut en boucher les pores et entraîner des troubles (acné, folliculite).

### **Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Possibilité d'irritation légère.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Non considéré comme un agent de sensibilisation

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Considéré comme ne présentant pas de risque mutagène.

### **Cancérogénicité**

Estimé non cancérigène. Les types d'huiles minérales contenues dans le produit se sont avérés non cancérigènes dans des études par enduction de la peau sur animal. Les huiles minérales hautement raffinées ne sont pas classées comme étant cancérigènes par l'Agence Internationale de Recherche sur le Cancer (AIRC).

### **Toxicité pour la reproduction**

Pas d'information disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

Pas d'information disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Pas d'information disponible

### **Danger par aspiration**

N'est pas considéré comme un danger en cas d'aspiration.

### **Effets potentiels sur la santé**

Inhalation Pas d'information disponible

Ingestion Pas d'information disponible

Contact avec la peau Pas d'information disponible

Contact avec les yeux Pas d'information disponible

## **11.2 Informations supplémentaires**

Pas d'information disponible

## **SECTION 12**

### **INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Des données écotoxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessous concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

### 12.1 Ecotoxicité

Pas d'information disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Substance	Type de test	Durée (jours)	% dégradation
Nitrate de 2-ethylhexyl	Divers	28	0

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Substance	Type de test	Durée (jours)	Log Kow
Nitrate de 2-ethylhexyl	Coef. de partage eau-octanol	0.1	5.2

### 12.4 Mobilité

Substance	Type de test	Durée (jours)	Log Koc
Nitrate de 2-ethylhexyl	Coef. d'absorption	0.1	3.8

### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information disponible

## SECTION 13

### CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Déchets spéciaux : Elimination du produit non-utilisé, des emballages vides non nettoyés et des résidus uniquement par une entreprise spécialisée. Pas de mélange avec d'autres déchets.

#### 13.2 Informations complémentaires

Aucune

## SECTION 14

### INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1 Numéro ONU

No ONU -

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

-

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

##### ADR/RID

Désignation pour l'expédition -

Classe - Groupe d'emballage - Etiquette -

Code de classification - Identification du danger -

## IMDG

Désignation pour l'expédition	-				
Classe	-	Groupe d'emballage	-	Etiquette	-
Code de classification	-	Identification du danger	-		

## IATA-DGR

Désignation pour l'expédition	-				
Classe	-	Groupe d'emballage	-	Etiquette	-
Code de classification	-	Identification du danger	-		

### 14.4 Danger pour l'environnement

Pas d'indication disponible

### 14.5 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles	:	Pas d'indication disponible
Mesures d'urgence en cas d'accident	:	Pas d'indication disponible
Autres données	:	-

### 14.6 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

## SECTION 15

### INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

## SECTION 16

### AUTRES INFORMATIONS

#### Classification des composants selon 1278/2008/CE (CLP)

Acute Tox. – Toxicité aiguë

Aquatic Chronic – Danger pour l'environnement

Texte des phrases H :

H302 – Nocif en cas d'ingestion

H312 – Nocif par contact cutané

H332 – Nocif par inhalation

H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Classification de tous les composants (1907/2006/CE)

N – Danger pour l'environnement

Xn – Nocif

Texte des phrases R :

- R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
- R44 Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

---

#### Avertissement aux utilisateurs

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état de nos connaissances relatives au produit indiqué et à la date indiquée. Elles sont données de bonne foi. Elles ne peuvent être considérées comme une liste exhaustive et ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations et la responsabilité qui lui incombent. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

---